BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

17 Septembre 2014

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Malgré tous les types de protections mis en place nous observons des relevés de captures très importants.

Cela ne s'est jamais observé par endroit jusqu'à aujourd'hui.

Les conditions climatiques (pluies, couvert et orages) annoncées vont être bien sûr défavorables.

Dans tous les cas, la protection en place doit être maintenue et nécessairement renforcée.

Particulièrement pour les vergers dont les récoltes d'olives de tables sont à présent terminées.

En fonction de votre choix stratégique et mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : http://www.afidol.info/infolive2014

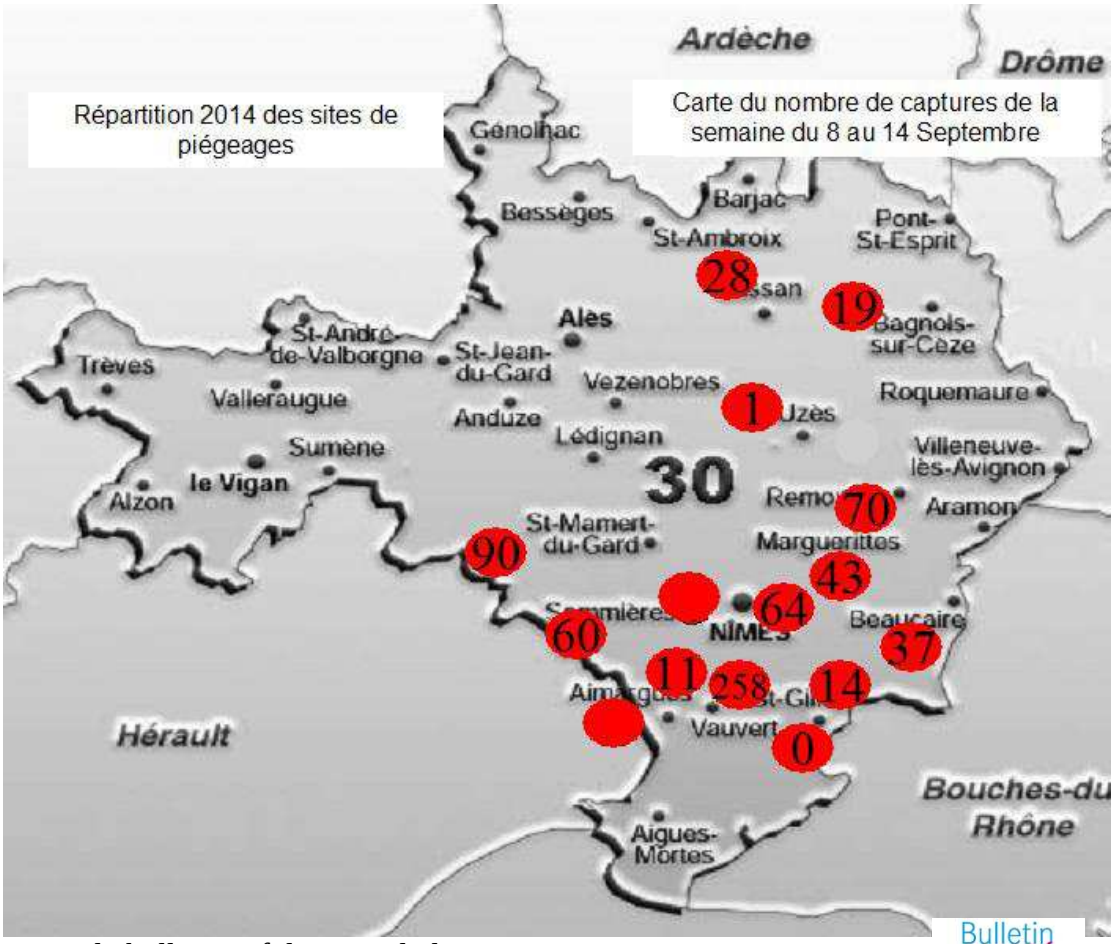

Carte réalisée dans le cadre du :

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

LE GARD CONSEIL GENERAL

la Région Languedoc Roussillon